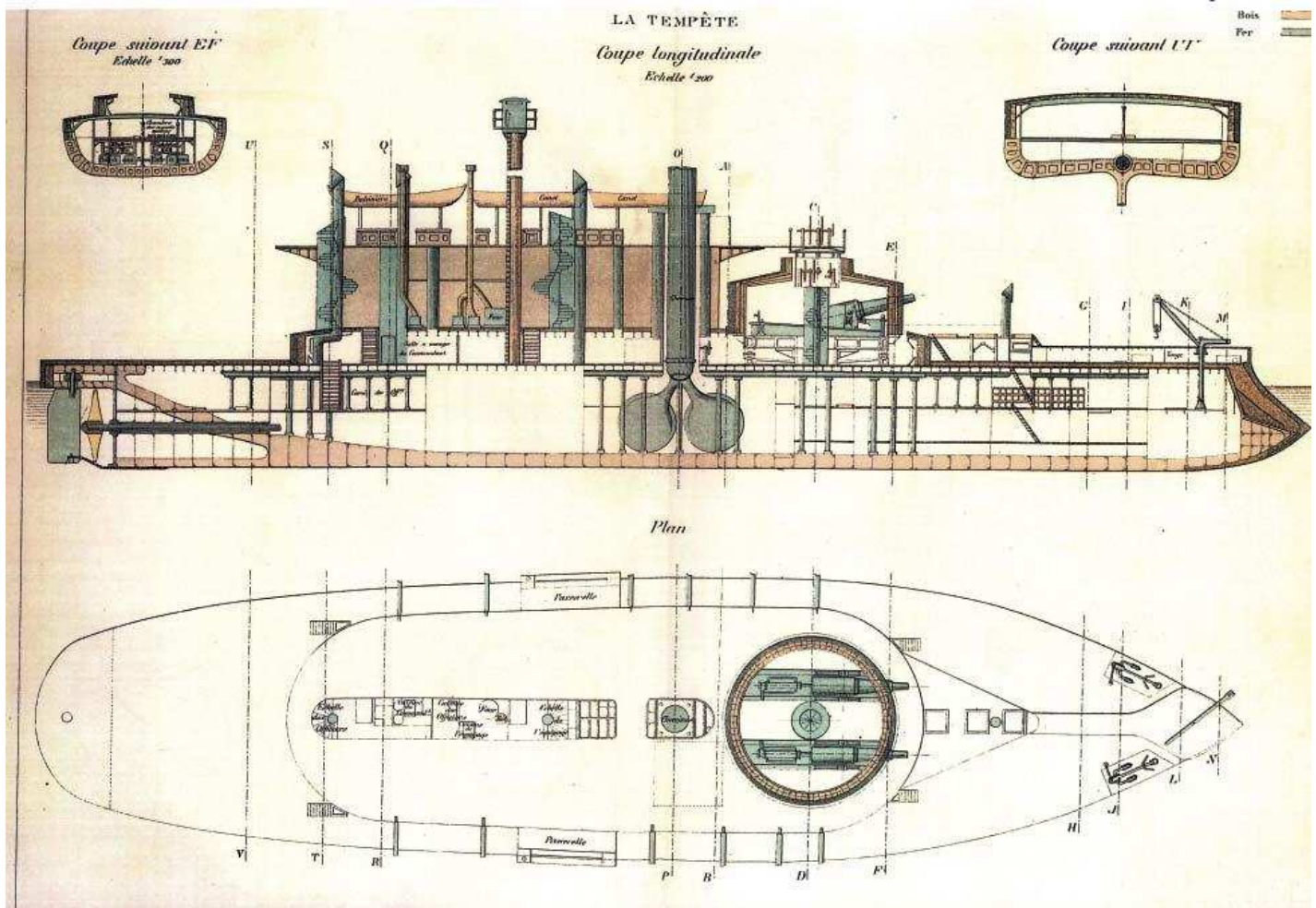




Le garde-côtes cuirassé *Tempête*... ... ou l'histoire d'un « fer à repasser »

Philippe Caresse
(Remerciements à M. Rainer Schittenhelm)

Obnubilé par les idées de la « Jeune école », qui s'évertuait par tous les moyens à réduire le déplacement des bâtiments de grandes dimensions, la France mit en service à partir de 1865 des garde-côtes cuirassés. Ceux-ci, inspirés des monitors américains, étaient censés protéger nos ports et nos rivages. Navires béliers équipés de tourelles, leurs rôles en escadre étaient mal définis et la plupart d'entre eux seront rapidement désarmés. Quant aux survivants, il sera encore plus rare de les voir participer activement au premier conflit mondial. Le garde-côtes cuirassé *Tempête*, dont nous allons évoquer les modestes états de service dans ces quelques lignes, pouvait se targuer d'avoir une des silhouettes les plus originales et saugrenues de la flotte en cette fin du XIX^e siècle.

Dans la séance du 10 novembre 1871, le Conseil des Travaux devait établir un programme concernant des garde-côtes de 1^{ère} et 2^{ème} classe. Afin d'épargner aux lecteurs des descriptifs techniques trop fastidieux, nous simplifierons au mieux les débats concernant les décisions du Conseil des Travaux. En date du 30 juillet 1872, furent étudiés les projets des ingénieurs Woïrhaye, Selleron, Clément et de Bussy. Ceux-ci concernaient uniquement les garde-côtes cuirassés de 2^{ème} classe. Les desiderata étaient les suivants : le tirant d'eau ne devait pas excéder les 5,20 mètres, la vitesse de 10 nœuds, le rayon d'action de 750 milles, une artillerie de deux pièces de 27 cm en tourelle mobile et une coque équipée d'un éperon. Les plans de Woïrhaye se révélèrent n'être qu'une « nomenclature des résultats obtenus

au moyen d'informations arbitrairement choisies. Les poids sont peu régulièrement établis avec un appareil moteur trop lourd. » Pour simplifier, les travaux de Woïrhaye ne convenaient absolument pas aux conditions essentielles du programme. Il en fut de même pour Selleron qui se plaça carrément dans un point de vue contraire aux demandes, en supprimant complètement le réduit cuirassé et en augmentant l'épaisseur des blindages. Au sujet de Clément, la vitesse et le rayon d'action n'étaient pas adéquats, de même la stabilité comparée au moment d'inertie était trop importante, les œuvres mortes à l'avant étaient trop étendues, enfin le tracé de l'arrière était inacceptable. L'ingénieur de Bussy s'inspira directement des informations recueillies sur les monitors britanniques *Glatten* et *Rupert*. Toutes les données étaient rassemblées

dans ce programme. Les œuvres mortes légères permettaient la mise en place d'une petite teugue avec brise-lames et la superstructure était réduite à sa plus simple expression, fort étroite, de manière à permettre un angle de tir important. Les dimensions et le déplacement convenaient également. Ce projet sera présenté au Ministre de la Marine le 19 août de la même année et approuvé. Les deux nouveaux garde-côtes de 2^{ème} classe auront pour noms *Tempête* et *Vengeur* et seront construits à Brest sur les plans de l'ingénieur Louis de Bussy. L'ordre de mise en chantier de la *Tempête* a été donné le 26 décembre 1872. Ce garde-côte sera le premier navire complètement métallique de cette importance construit au port de Brest.